

Sociabilité et culture urbaines

Le rôle du collège de la Trinité à Lyon (1640-1730)

Urban sociability and culture : the role of Trinity College in Lyon (1640-1730)

Städtische soziabilität und Kultur : zur Funktion des Collège de la Trinité in Lyon (1640-1730)

Stéphane Van Damme



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/831>

DOI : [10.4000/histoire-education.831](https://doi.org/10.4000/histoire-education.831)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2001

Pagination : 79-100

ISBN : 2-7342-0889-X

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Stéphane Van Damme, « Sociabilité et culture urbaines », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 90 | 2001, mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/831> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.831>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

Sociabilité et culture urbaines

Le rôle du collège de la Trinité à Lyon (1640-1730)

Urban sociability and culture : the role of Trinity College in Lyon (1640-1730)

Städtische soziabilität und Kultur : zur Funktion des Collège de la Trinité in Lyon (1640-1730)

Stéphane Van Damme

- 1 Dans la perspective d'une histoire longue de l'établissement scolaire, l'attention portée au collège jésuite sous l'Ancien Régime s'impose à plus d'un titre. D'abord parce que la Compagnie de Jésus constitue le premier ordre enseignant en France ; ensuite, parce que, fortement implantée dans les villes, elle permet d'interroger directement les relations entre établissement scolaire et espace urbain. Or, à une vision anachronique qui faisait du collège d'Ancien Régime un espace clos, fermé aux dynamiques de la ville, les recherches les plus récentes¹, menées dans des domaines aussi variés que l'histoire des disciplines scolaires, du théâtre, de la musique, des sciences², de la lecture, ou encore de la sociabilité intellectuelle, ont opposé l'image de son intégration dans l'espace urbain.
- 2 C'est sur ce point que le présent article entend revenir, à partir de l'examen du collège de la Trinité de Lyon³ qui incarne le modèle du grand collège d'Ancien Régime, comparable au lycée du XIX^e siècle, et représente en même temps l'un des pôles stratégiques de la production éditoriale et intellectuelle de l'Ordre. En s'arrêtant sur le cas de la ville de Lyon, seconde ville du royaume et en même temps centre névralgique du commerce international européen, il s'agit de mesurer, à cette échelle, l'emprise du collège sur l'espace culturel d'une capitale provinciale au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles⁴. Enfin, la mise en valeur des équipements culturels des établissements scolaires, proposée ici, peut ouvrir une voie fructueuse pour une histoire de l'éducation qui cherche à saisir les rythmes et les logiques d'insertion d'une congrégation enseignante.

I. Le collège jésuite entre pratiques pédagogiques et curiosité

- 3 Mesurer le rôle intellectuel du collège jésuite conduit à s'intéresser aux effets que produit l'insertion d'une telle institution dans l'espace culturel urbain. La concentration, en un lieu, des hommes et des instruments de recherche (bibliothèque, pharmacie, observatoire, cabinets, collections...) entraîne une densification des pratiques intellectuelles qui permet au collège de représenter les savoirs en les mettant en scène. Mais tous les collèges jésuites ne participent pas au même titre à ce développement. Le collège de la Trinité, pôle administratif de la province de Lyon, institution où se forment les futurs enseignants de l'Ordre, est appelé à jouer un rôle majeur dans l'encadrement des carrières et, en même temps, constitue une sorte de vitrine de l'excellence jésuite dans la province. En mettant en relation une bibliothèque, un observatoire, des collections, le collège de la Trinité se transforme, au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle, en un véritable « centre de calcul »⁵, espace complexe où les connaissances sont concentrées, sélectionnées, capitalisées et redistribuées.

1. L'observatoire lyonnais : laboratoire, espace pédagogique ou vitrine culturelle ?

- 4 La construction d'un observatoire dans la première décennie du XVIII^e siècle va permettre aux professeurs du collège d'alimenter le réseau d'information de l'Académie des Sciences en fournissant, tout au long du siècle, des relevés et des observations qui sont envoyés à Paris sous forme de mémoires. Ainsi, les pères Jean de Saint Bonnet, Paul Hoste, Jacques Fulchiron puis Claude Rabuel, Jean Bonfa⁶, sont régulièrement mentionnés dans *l'Histoire et mémoires de l'Académie des Sciences*⁷. Ils peuvent être signalés collectivement, comme en 1685, ou en 1707, à titre de comparaisons régionales : « Monsieur Maraldi m'a communiqué quelques observations faites par les PP. Jésuites de Lyon dans leur Observatoire, et on les a comparées aux Observations correspondantes que l'on avait⁸. »
- 5 Entre 1666 et 1699, sur l'ensemble des quarante-neuf mémoires adressés par des jésuites à l'Académie des Sciences, dix-neuf portent sur des observations réalisées en France⁹. Ces dernières mettent en évidence la domination de la province jésuite de Lyon. Grâce aux nombreux cahiers astronomiques laissés par le P. Antoine Laval, formé à Lyon¹⁰, il est possible d'entrevoir comment se met en place, dans certaines provinces de l'Ordre, un réseau de mesures qui confère à la fin du XVII^e siècle aux jésuites une position prépondérante parmi les savants du royaume. Ainsi, dans un de ses cahiers, le P. Laval note en 1699 : « Le 23 septembre, observation de l'éclipse de Soleil à Marseille, aux minimes avec M. Chazelles, et le P. Feuillée [...]. À Lyon, le R. P. de St Bonnet n'a observé que la fin ; le même jour, à Toulon, par le P. Hoste, le mauvais tems lui a empêché de faire exactement plusieurs autres observations ».
- 6 Ces indications confirment la mobilisation de plus en plus importante des observatoires jésuites par l'Académie royale des sciences. Les observations sur l'éclipse de soleil de 1684, par exemple, rassemblent des données venant de Paris et du collège Louis-le-Grand, de Lyon, de Pau, et d'Avignon¹¹. À Lyon, les observations des jésuites peuvent

même être comparées à celles réalisées par le correspondant de l'Académie, Cusset, en 1692 et 1694¹². Elles nous renseignent aussi sur l'intensité de cette participation. Après une très forte activité durant la période d'installation du réseau d'observatoires de la province de Lyon qui montre que Laval pouvait effectuer plusieurs observations par jour, dix ans plus tard, le travail de mesure semble avoir diminué.

- 7 Dans le paysage lyonnais, l'édification d'un observatoire affirme, de façon emblématique, que le collège ne se réduit pas à sa seule dimension scolaire. Comme le signale l'inventaire des instruments utilisés¹³, l'observatoire s'apparente d'abord à un lieu de recherche, conforme à la culture et à la curiosité de l'époque, qui permet aussi bien les observations astronomiques que les expériences de physique sur le vide¹⁴, ou encore la conservation des curiosités naturelles ; mais il permet aussi de mettre en scène une science ludique et récréative, à visée pédagogique¹⁵. L'établissement tardif de cet inventaire, au milieu du XVIII^e siècle, empêche de rendre compte des usages successifs de l'observatoire, puisque la source révèle une sédimentation des objets et une superposition des pratiques. Ainsi, ce qui surprend à la lecture, c'est l'impression de bric-à-brac qui s'en dégage. Les armoires apparaissent comme autant de boîtes de Pandore de l'activité scientifique des jésuites. L'article premier représentatif est à ce titre : « Nous avons trouvé 1° Sept tuyaux de lunettes astronomiques de différentes grandeurs avec leurs pieds, actuellement hors d'état de servir et dépouillé de leurs verres. 2° Un quart de cercle astronomique en cuivre avec toutes ses pièces, excepté sa lunette. 3° Une machine pneumatique, montée en fer, sans récipient et piston. 4° Deux étuis d'horloge à poids dans l'un desquels se trouve le mouvement avec le poids en mauvais état. Le mouvement a été enlevé de l'autre boîte. 5° Cinq tables de différentes grandeurs et très communes. 6° Huit vieilles chaises montées en pailles. 7° Cinq tables de bois représentant des plans de fortification en relief. 8 ° Cinq corps d'armoires de noyer en placage fermées et étiquetées. 9° Un grand tableau avec sa bordure dorée représentant Saint Paul brûlant les livres à Ephèse. 10° Sur une des tables s'est trouvée une sphère de cuivre d'un père de diamètre, selon le système de Ptolémée. 12° Un serpent d'Amérique et un crocodile suspendu contre le mur. 13° Sur une petite table s'est trouvé une caisse d'une bordure rouge de vingt-quatre pouces de longueur sur quinze de largeur, fermée d'un verre, contenant plusieurs poissons de mer ».
- 8 La campagne de construction de l'observatoire, qui s'étale durant toute la première décennie du XVIII^e siècle, révèle l'engouement relatif de la société lyonnaise à l'égard de cet équipement. Dans un mémoire adressé au procureur du roi au moment de l'expulsion des jésuites, le P. Béraud, dernier directeur de l'observatoire, revient sur le soutien mitigé du consulat qui n'a accordé en 1702 que deux mille livres pour sa construction, alors que les jésuites en ont dépensé quinze mille, et affirme que les instruments ont été acquis en grande partie par les professeurs qui en avaient la direction¹⁶.
- 9 Conservés aux archives départementales du Rhône, les papiers des comptes et des dépenses engagés en vue de cette construction, pour les années 1702-1703, nous renseignent sur le financement d'une telle entreprise¹⁷. À côté des donateurs ou prêteurs traditionnels et institutionnels de la Compagnie de Jésus, comme le Consulat, on découvre un ensemble restreint de créanciers parmi lesquels figurent des prêtres séculiers, quelques veuves, un « prosélite », et la congrégation des écoliers. Cette liste hétérogène souligne plus précisément la mobilisation du tissu social actif des congrégations mariales et, au-delà, des catholiques proches de la Compagnie de Jésus.

Elle reflète donc davantage la formation d'une société chrétienne nouvellement encadrée par l'Ordre, que les fondements d'un mécénat scientifique élargi. Le P. de Saint Bonnet, à la fois professeur de mathématiques, correspondant de l'Académie royale des Sciences, directeur de la congrégation des Messieurs et en même temps principal financier de cette opération, incarne cette interpénétration des registres religieux, social et savant.

2. La collection entre le privé et le public, l'interne et l'externe

- 10 La diffusion des pratiques de collection au sein des enseignants permet d'observer d'un autre point de vue la porosité du collège à l'espace culturel environnant. En premier lieu, ces pratiques se rapportent, à l'intérieur de la Compagnie de Jésus, au modèle romain constitué par le *museum* du P. Athanasius Kircher¹⁸. Celui-ci se caractérise par trois éléments : l'aspect hétéroclite, ésotérique et curieux des collections d'abord ; il s'appuie, ensuite, sur un vaste réseau international de collecte d'objets et de *naturalia* que le jésuite puise dans les missions lointaines ; enfin, il est lié à une pratique ritualisée de la visite à travers l'organisation spatiale de la *galleria*, qui renvoie aussi bien à l'éthos aristocratique qu'aux efforts de la rénovation papale. À Rome, ce modèle n'a pas survécu à la mort de Kircher et il faudra attendre 1702 pour voir son musée se reformer sous la conduite du P. Bonani. Pour autant, la publication et la diffusion de différents imprimés sur le musée de Kircher assurent à ce modèle un succès et une pérennité bien au-delà de Rome¹⁹. Un exemplaire de cet ouvrage est ainsi présent dans la bibliothèque du collège de la Trinité.
- 11 Les pratiques savantes des jésuites lyonnais s'enracinent aussi dans une histoire locale, que relate l'inventaire des biens du collège fait au moment de l'expulsion des jésuites en 1762. Censé défendre la propriété individuelle de la collection, le P. Béraud se livre ainsi à l'histoire de celle-ci et de ses pratiques au sein de la province de Lyon. La première collection est à mettre au crédit du P. Dominique de Colonia qui crée le premier cabinet de médailles au collège de la Trinité avec l'aide d'une donation du P. La Chaise²⁰. On doit à ce promoteur d'avoir le premier « dressé [...] un cabinet de médailles, monnoyes, jettons et raretez naturelles et artificielles qui (attirait) tous les curieux »²¹. À la mort de Colonia, sa collection revient au collège. Quelque temps plus tard, le P. Béraud, qui avait constitué une première collection à Aix-en-Provence, est affecté à Lyon et y installe son médailler dans sa chambre. Devenue rapidement l'objet de visites par les savants lyonnais, cette collection privée sera couramment désignée comme celle du collège de la Trinité. Dans son discours de justification, le P. Béraud met en évidence quatre dimensions de la pratique de la collection dans la Compagnie de Jésus. D'abord, la filiation avec Rome n'est pas véritablement attestée, même si Béraud indique que le P. de Colonia était en relation avec l'Italie sur ce sujet. Ensuite, il souligne la difficulté à définir les frontières entre le privé et le public, le particulier et le communautaire. Au sein du collège, l'économie symbolique des espaces (la chambre contre la bibliothèque) hiérarchise les usages, selon Béraud, entre possession commune de l'Ordre et possession individuelle²². Ainsi en 1723, Laurent Dugas peut-il écrire à son cousin de Saint-Fonds : « J'ai passé un très agréable après-dîner dans la chambre du P. de Colonia, avec lui et le P. Lombard. Nous avons raisonné et moralisé ; nous avons parlé librement et à cœur ouvert depuis trois heures et demie jusqu'à la nuit, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures trois quarts »²³.

- 12 En troisième lieu, les cabinets de curiosité ou de médailles apparaissent toujours comme des espaces ouverts sur l'extérieur, mais la visite est, à Lyon dénuée de cérémonial, parce que privée. Enfin, le cabinet est identifié à un lieu d'étude, à un laboratoire. Ici se manifeste le conflit d'interprétation entre les intérêts du consulat et ceux du P. Béraud. Pour les premiers, le médaillier est un élément de prestige et de valorisation du capital culturel de la ville. Pour le jésuite au contraire, le cabinet, comme l'observatoire, sont considérés comme des espaces fonctionnels où le savoir s'enrichit. P. Béraud cite les expériences de physiques ou le travail de déchiffrement des médailles. Déjà, à la fin du siècle précédent, le P. Ménéstrier avait déposé les résultats de ces trouvailles archéologiques, comme ces tuyaux de plomb provenant des aqueducs²⁴.
- 13 Au total, le jeu entre ces deux espaces permet d'institutionnaliser l'activité savante dans la ville et d'accroître la visibilité de cette dernière dans l'espace intellectuel de la République des Lettres. Ce qu'un particulier lyonnais ne pouvait se permettre seul, la Compagnie de Jésus le réalise pleinement. En additionnant les équipements et les hommes, en croisant les réseaux matériels et immatériels, le collège stimule les pratiques savantes, crée les conditions d'un nœud d'échange, d'une circulation. Par là, il occupe à Lyon une place de choix dans l'action savante, selon une pluralité d'échelles, du local à l'international.

II. Un espace public de représentation des savoirs

- 14 Forts de cette position, les jésuites ont cherché à acquérir, dans la ville, un monopole dans la représentation des savoirs. Dans le discours des élites urbaines, dans le langage politique lyonnais, le collège est devenu un référentiel. Plusieurs éléments suggèrent ce processus.
- 15 Le travail des jésuites a consisté en premier lieu à valoriser le collège comme représentation communautaire de l'espace savant lyonnais. Pour caractériser le collège, ses professeurs utilisent un lexique qui privilégie la logique des corps et des communautés. La multiplication des métaphores agrégatives est patente dans les harangues prononcées le jour de la Trinité, en l'honneur des fondateurs du collège, comme dans les relations de cérémonies publiques. Les termes les plus fréquemment rencontrés dans les harangues pour désigner le groupe des enseignants sont ceux d'« académie »²⁵, d'« assemblée », ou de « communauté ». Ainsi en 1648, le recteur de la Trinité entretenait-il la confusion en écrivant : « Ce n'est que depuis peu que le collège est appelé *Grand*. Ce titre veut dire une Académie, ou une espèce d'Université, où l'on façonne les esprits à toutes les hautes connaissances »²⁶.
- 16 Une série de relations imprimées de fêtes prennent directement pour sujet ce type de représentation. Ainsi, le *Temple de la Sagesse* voisine avec *l'Assemblée des Muses*²⁷ à l'occasion du mariage de Charles-Emmanuel II de Savoie : le texte ne vise pas simplement à célébrer une alliance politique, mais promeut une visibilité culturelle, un ordre jésuite des savoirs²⁸. Aux cérémonies du culte sont donc fortement associées les cérémonies du savoir, comme l'avait déjà indiqué Antonella Romano dans son étude minutieuse de la place des mathématiques dans les processions à l'occasion de la canonisation d'Ignace de Loyola en 1622²⁹. Dans la relation sur le *Temple de la Sagesse*, la mise en scène des cadrans solaires disposés dans la cour du collège, comme la

description des disciplines enseignées, occupe l'essentiel du texte, et suggèrent l'universalité du savoir jésuite.

- 17 En second lieu, les jésuites ont misé sur la capacité d'attraction du collège dans les échanges de la République des Lettres. Le voyage et l'accueil des savants sont systématiquement utilisés par la Compagnie de Jésus pour véhiculer une image positive et savante de ses établissements. Déjà, Huygens avait laissé dans son *Journal de voyage à Paris et à Londres*, la description d'une visite au collège d'Anvers qui pointe la codification de cette pratique : « [Le 15 octobre 1660] Après le dîner avec notre compagnie, été voir le couvent des jésuites, conduit à la bibliothèque et dans les caveaux par le Père Bolland à qui j'apportais un paquet d'Hensius. Me montrer cinq volumes de *Vitis Sanctorum* qu'il écrit avec le P. Enschenius. [Le 19 octobre] Vu à la bibliothèque des jésuites – c'est une longue galerie, il y avait là un grand miroir ardent de deux pieds de diamètre – la chaire de Charles Quint et une armoire avec quelques antiquités³⁰ ».
- 18 À Lyon, si la liste des passages de voyageurs n'est pas très longue, leurs récits constituent un corpus homogène que l'on peut comparer aux descriptions produites sur la ville à la même époque³¹. Il faut en effet distinguer deux catégories : la littérature de voyage – produite par des non-lyonnais –, qui est constituée de guides, de relations et de lettres ; et puis la production locale représentée par les Descriptions, les Antiquités, etc.³².
- 19 Deux éléments sont ici à prendre en considération. D'abord, l'attention portée aux itinéraires parcourus, à la place du collège dans la découverte de la ville, révèle l'apparition progressive de l'établissement jésuite comme une étape obligée du voyageur érudit. Ainsi, dans la première moitié du siècle, la référence au collège est non seulement rare³³, mais elle appartient à l'univers des institutions religieuses. Le P. de Varennes dans son *Voyage de France* en 1639, note : « Les autres paroisses sont entre le Rhône et la Saône, et ici est la paroisse de Saint Nizier, très belle Église, et bien bâtie, et la plus grande de la ville, dont elle est quasi au milieu, on y voit la chapelle et le collège de la Trinité, qui est aux Pères Jésuites depuis l'an 1566. La structure en est très belle et superbe [...] ».
- 20 Ensuite, les espaces visités à l'intérieur de l'enceinte du collège évoquent sa fonction culturelle et savante. Le regard savant, comme celui de Mabillon en 1682, retient en effet d'autres centres d'intérêt : « Ce fut d'un jour et demi pour contenter notre curiosité ; nous visitâmes les édifices, les places publiques, les hôpitaux, merveilleusement disposés, les églises les plus renommées, le grand collège des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, l'un des ornements principaux de la ville, et qui est aussi un monument remarquable de la bienfaisance des Lyonnais. La cour du collège est ornée de peintures, d'images, de divers emblèmes qui parlent d'art à tous les yeux. Le temple et l'oratoire des pieux jésuites sont magnifiquement décorés ; la salle de la Bibliothèque est très vaste, fort bien disposée et placée sur la rive droite du Rhône ; les livres sont nombreux ; il y a quelques manuscrits, dont l'un contient le Nouveau Testament, et a été donné par Agobard à l'église de Lyon. Mais, ce qui nous charma avant tout, ce fut la politesse du savant conservateur de la bibliothèque, le R.P. Charonnier ; il nous prodigua l'amabilité de ses paroles et de ses bons offices, au-delà de tout ce que nous pouvions espérer »³⁴.
- 21 Dans le même esprit que la *galleria* romaine du P. Kircher ou que la galerie du collège d'Anvers qui sont destinées à la promenade guidée, les visiteurs du collège de la Trinité

retiennent invariablement dans leurs récits la description de la cour et du « grand vaisseau » de la bibliothèque.

- 22 Si l'on ne peut tenir ces sources pour un pur témoignage de la réalité, il faut indiquer que certains de ces récits sont directement inspirés d'un discours jésuite. Henry de Rouvière dans son *Voyage du tour de la France* en 1713³⁵ laisse une longue description de son passage au collège qui est entièrement repris de la relation de Ménestrier, le *Temple de la Sagesse*. Déjà en 1673, Jacob Spon faisait de ce texte une clef pour comprendre le programme iconographique complexe du collège³⁶. Derrière ces textes qui se donnent à lire comme des témoignages directs, il faut désamorcer une rhétorique alambiquée, décrypter emprunts et procédés de réécriture. Le *Voyage du tour de France* d'Henry de Rouvière se compose ainsi de plusieurs lettres adressées par l'auteur à son père, jouant sur l'artifice du recueil épistolaire. Lorsqu'il aborde son séjour à Lyon, Rouvière ne manque pas d'évoquer la vie intellectuelle. Son récit repose sur une topographie de la sociabilité savante. Le regard s'arrête successivement sur le collège, les cabinets d'antiquités, mais reste impersonnel, extérieur, sans implications de la part du narrateur. L'architecture, les devises, les inscriptions, la bibliothèque, la chapelle de la congrégation sont autant de topiques qui fondent le genre des *Descriptions de la ville de Lyon*³⁷. Le récit du collège fait par Rouvière se prolonge par une évocation des cabinets de « M. de Pugeais », avec ses expériences sur les aimants, et de M. Grosliers de Servièrè³⁸ ; il conforte une stratégie jésuite qui préfère les lieux, les institutions, aux individus, aux *virtuosi*. Cet exemple souligne ainsi la circularité des références et la définitive fixation d'un ensemble de stéréotypes. Ces relations, prisonnières d'autres récits, sourdement travaillées par des références jamais citées, témoignent ainsi d'une culture sur la ville que les jésuites ont contribué à rendre commune.

III. Du collège à la ville : les stratégies jésuites d'encadrement de la lecture

- 23 Mais l'action culturelle de la Compagnie de Jésus en milieu urbain ne se limite pas à la production et à la diffusion des savoirs, elle concerne plus largement les modalités d'encadrement de la lecture. Dans le cadre d'une vision christianisatrice et acculturante, il s'agit de conquérir par le livre, de former et d'édifier de nouveaux publics³⁹. La création, au sein des grands collèges, de véritables centres de production littéraire de manuels, de livres de prières et de méditations, s'articule fortement avec une politique d'incitation à la lecture, et correspond à l'émergence de nouveaux champs apostoliques à partir de 1630⁴⁰. Aussi, entre 1650 et 1730, toute une réflexion est-elle menée, au sein de l'Ordre, sur les usages du livre. Elle complète, à un échelon local, les prescriptions générales concernant la lecture interne à la congrégation. À Paris, le P. Claude Clément⁴¹ ou le libraire Jean Garnier⁴², sur la demande des jésuites, avaient posé les premiers jalons d'une réflexion sur la nature de la composition des « bibliothèques privées aussi bien que publiques », en s'appuyant en particulier sur l'exemplarité de la bibliothèque du collège de Clermont. À Lyon, entre 1669 et 1711, pas moins de quatre auteurs⁴³ participent à cette élaboration collective d'un discours normatif sur la lecture et choisissent, par de petits formats et le progressif recours à la langue française (c'est un fait acquis après 1669), de cibler différemment les publics de lecteurs.

1. Un réseau de bibliothèques de collège

- 24 La politique de la Compagnie de Jésus en matière de lecture a consisté, en premier lieu, à encourager l'ouverture de bibliothèques dans la plupart des collèges de la province de Lyon. Certes, il s'agissait avant tout de stimuler la formation intellectuelle et spirituelle des jésuites, et de leur permettre d'exercer leurs activités (enseignement, prédication, etc.), mais, à n'en point douter, ce mouvement d'achats de livres a permis de constituer, un peu partout dans la province, des bibliothèques. Une forte inégalité dans les acquisitions et des décalages chronologiques importants se traduisent d'abord par une hiérarchisation des bibliothèques et une spécialisation des fonds entre les différentes villes de la province.
- 25 Au sommet de la pyramide des établissements, la bibliothèque du collège de la Trinité offre, au même titre que celle des collèges de Clermont ou de La Flèche, une gamme complète de toutes les catégories bibliographiques et de tous les savoirs enseignés. Au début du XVIII^e siècle, des contemporains l'évaluent à 16 000 volumes⁴⁴, puis, en 1762, à 44 000 volumes⁴⁵, alors qu'en 1682 la bibliothèque du collège de Clermont a plus de 32 000 volumes et, au début du XVIII^e siècle, 47 000 volumes⁴⁶. Pour restituer la constitution des fonds à Lyon, l'historien ne dispose malheureusement que de sources hétérogènes qui ne donnent sur les achats que des indications ponctuelles et souvent difficilement datables. Pour le XVII^e siècle, suite à l'incendie de leurs bâtiments en 1644, les jésuites qui éprouvaient quelques difficultés à remplacer les ouvrages disparus demandent un soutien financier au Consulat qui réclame, en contre partie, que les titres soient consignés dans un mémoire. Un exemplaire de ce document de contrôle financier, qui va de l'année 1671 à 1682, conserve les traces des sommes payées à plusieurs libraires (Chavance, Molin, Anisson, Posuel...) : année après année, on peut suivre l'évolution des acquisitions, qui passent de trente-quatre volumes en 1671 à cent-trente en 1682. Même s'il ne couvre qu'une période courte, il signale une forte prépondérance des ouvrages savants. Au cours de la seule année 1671, on relève l'achat des travaux des Bollandistes ou d'un ouvrage de Boyle, du cours de philosophie d'Arriaga, du traité *De Homine* de Descartes, de la *Physica* du P. Fabri, de sa *Summa Theologia*, de son *Apologeticus*, d'un livre du P. Kircher, de la *Chronologia* de Riccioli, ou encore du *De generatione animalium* d'Aristote. Sur un total de trente-quatre titres achetés pour cette année-là, neuf seulement sont des ouvrages religieux. La philosophie semble particulièrement concernée par la politique d'achat au cours de cette période.
- 26 Au XVIII^e siècle, les catalogues conservés fournissent un inventaire tardif de la bibliothèque du collège⁴⁸. Les trois catalogues dont nous disposons se composent d'un catalogue général alphabétique, non daté, et de deux catalogues dressés en 1767 par Benoît Duplain qui ne porte que sur les ouvrages d'histoire, et de jurisprudence. Contrairement au travail fait par Louis Desgraves sur la bibliothèque du collège de La Flèche, il n'est pas possible d'établir en première approche, à partir de ces catalogues, une répartition générale des livres en fonction des classes bibliographiques⁴⁹. On se contentera ici de données qualitatives. Le catalogue général et alphabétique⁵⁰ se caractérise par une grande diversité d'ouvrages qui appartiennent au genre de la poésie avec les œuvres de Boisrobert : le *Parnasse royal* (1635), le *Sacrifice des muses* (1635), la *Folle gageure, comédie* (1653), de Desmaret de Saint-Sorlins⁵¹, de Molière, Corneille ou Racine ainsi qu'une abondante production d'ouvrages scientifiques. Les livres de Galilée sont bien représentés avec les *Demonstrazione mathematiche* (1638), les *Opere* (1656), le *De*

systemate Mundi (1641), comme ceux de Kepler, de Descartes⁵², de Boyle, côtoient ceux des jésuites, ceux du P. Milliet de Chales ou ceux du P. Kircher. Les soixante dix-sept exemplaires de la Bible en grec, latin, espagnol, français, anglais, et gothique traduisent enfin l'extraordinaire richesse de cette bibliothèque⁵³. On le voit, par ces quelques titres, la curiosité des pères ne se limitait pas aux strictes prescriptions des différents textes normatifs, mais était largement ouverte aux nouveautés.

2. Du pensionnat aux congrégations mariales : des espaces collectifs de lecture

- 27 Cependant, la bibliothèque commune, dont l'accès reste réservé, ne représente qu'un aspect de la politique jésuite de la lecture dans la ville. Dans l'enceinte même de leurs collèges, les jésuites ont contribué, dans les villes les plus importantes de la province de Lyon, à diffuser leurs propres productions imprimées par la création d'institutions nouvelles et collectives de lecture.
- 28 Un peu partout en effet, à Lyon, Avignon, Aix-en-Provence et Grenoble, des bibliothèques sont créées dans les collèges⁵⁴ qui sont destinées à diffuser la littérature de spiritualité dans toute la société urbaine, en utilisant le cadre des congrégations mariales. Ainsi, dans l'enceinte du collège ou à sa périphérie proche, la pénétration du livre se fait dans des lieux multiples : les pensionnaires disposent d'une bibliothèque propre, tandis que les membres des congrégations mariales⁵⁵ qui essaient à Lyon tout au long du XVII^e siècle possèdent aussi, pour certaines d'entre elles, leurs bibliothèques. Dès l'âge de 14 ans, les élèves sont censés fréquenter les différentes sodalités qui leur sont destinées alors que l'ensemble des composantes sociales est intégrée dans différentes groupes, distingués soit par la classe d'âge, soit par la qualification sociale, les Bourgeois ou Artisans se distinguant des Messieurs⁵⁶.
- 29 Cependant le mouvement de diffusion des livres dans ces structures fut loin d'être homogène. Les inventaires notariés établis à l'expulsion des jésuites en 1762 à Lyon permettent de mesurer la présence des livres⁵⁷. La grande majorité de ces documents, six sur huit, n'indiquent que peu d'ouvrages ou en mentionnent le nombre, mais sans précision – c'est le cas de la congrégation des rhétoriciens dont l'inventaire évoque « 82 volumes de livres de piété ». Seule la congrégation des Messieurs, dite de l'Assomption de la Vierge, conserve en sa possession et sous le contrôle d'un jésuite une bibliothèque dont le catalogue a pu être dressé⁵⁸. Elle se compose de deux-cent-trente-cinq volumes qui correspondent à soixante-dix-neuf titres⁵⁹. Situés dans des espaces cloisonnés, puisque chaque congrégation est attachée à un lieu bien précis, voire enfermés dans un meuble, les livres ne peuvent circuler entre ces différents groupes dans l'enceinte de l'établissement. On est donc confronté là à une donnée fondamentale de la politique jésuite de la lecture qui privilégie des pratiques intensives et communautaires. La ventilation des livres dans l'enceinte du collège confirme de plus une hiérarchisation très stricte des espaces, de la bibliothèque des professeurs à celle des congrégations les moins dotées, qui rejoint les principes prônés par le P. Ménestrier.
- 30 Majoritairement, les livres de la congrégation des Messieurs appartiennent aux domaines de la spiritualité ou de la controverse anti-janséniste. Parmi les ouvrages de théologie morale, on y trouve le *Dictionnaire des cas de conscience* de Pontas, ou les œuvres du P. Croiset, présent avec cinq titres différents dans cette bibliothèque, mais aussi le *Chrétien prédestiné* du P. Boissieu, qui viennent compléter la *Pratique de la*

Perfection chrétienne et les *Réflexions* du P. Nepveu, tandis que les ouvrages sur la dévotion au Sacré-Cœur donnent une coloration plus locale aux lectures des congréganistes lyonnais. Les livres d'Ignace de Loyola, sur la conduite des retraites, ou *l'Imitation de Jésus-Christ* indiquent clairement la finalité pratique de cette bibliothèque de gens de piété. Cependant, aux côtés des livres de liturgie et de prières, des Bibles, les ouvrages sur le quiétisme ou la *Bibliothèque janséniste* de Colonia, ainsi que les histoires édifiantes des missions jésuites au Paraguay ou au Levant, confèrent à ces lectures potentielles une tournure plus militante. Ce constat n'est pas fait pour surprendre puisqu'on forme les congréganistes à œuvrer pour la défense de la religion catholique partout où elle se trouve menacée. Or, Lyon est un grand centre de rayonnement des idées jansénistes⁶⁰. Ces ouvrages, écrits pour la plupart par des auteurs du collège de la Trinité, constituent pour les fidèles une culture de références communes qui unifie la réception des catholiques lyonnais⁶¹. Une partie de cette littérature était d'ailleurs distribuée sous forme d'étrennes⁶². Certains ouvrages sont même directement destinés à cet usage. Ainsi, le P. Antoine Boissieu, enseignant au collège de la Trinité, qui publie en 1686, *Le chrétien prédestiné par la dévotion de Marie*⁶³, le dédie à « Messieurs des Congrégations de la Sainte Vierge, établies dans les Maisons et Collèges de la Compagnie de Jésus ». La congrégation y est ainsi présentée comme un lieu propice à différentes pratiques de lecture dévotionnelles : « Je renvoie le Lecteur aux *Annales de la Congrégation*, où il remarquera tant de belles choses, qui prouvent les grands services que les hommes font dans ces Assemblées »⁶⁴.

- 31 Outre la lecture de ces *Annales*, les participants sont incités à lire des ouvrages de spiritualité. Voici comment Boissieu rapporte l'histoire de la première congrégation fondée à Rome par un jeune régent : « Lorsque tous les autres Écoliers étoient sortis du Collège, il assembloit ce petit nombre dans une classe où ils avoient érigé un Autel, et après avoir fait tous ensemble quelques prières, ils lisoient un livre spirituel. Les jours de Fêtes, ils ajoutoient quelques autres exercices de dévotion le matin, et après dîner ils s'assembloient encore pour chanter Vespres »⁶⁵.
- 32 La lecture spirituelle cimente la communauté des congrégationnistes, mais elle n'est plus exclusive. Signe des temps, dans l'inventaire de la congrégation des Messieurs de 1762, la présence du *Parfait Négociant* de Savary et des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas soulignent, qu'à la marge, d'autres lectures furent possibles. Elle montre aussi que la Compagnie de Jésus savait s'adapter au contexte local d'une grande cité marchande qui voyait, chaque année, à l'occasion de ses foires, défiler des négociants et des chrétiens de toute l'Europe. Ce mode de pénétration du livre dévot semble efficace puisqu'il s'appuie sur des structures de sociabilité qui quadrillent l'ensemble de la société urbaine lyonnaise ; il vise à modeler les comportements en fonction de chaque milieu. Mais, en même temps, placées sous la direction spirituelle d'un professeur jésuite, les congrégations restent en contact intellectuel avec le monde du collège et le monde extérieur de la ville. L'expansion nouvelle de l'action des jésuites médiatisée par l'imprimé dans ces sodalités n'apparaît pas de même nature que les manifestations publiques, chargées d'imposer aux pouvoirs ecclésiastiques et laïcs une visibilité de la Compagnie de Jésus.

3. Bibliothèques de collège et bibliothèques publiques : une concurrence au XVIII^e siècle ?

- 33 À partir de 1731, la création d'une bibliothèque de la ville, à l'initiative du Consulat, prend à revers la politique de la Compagnie en matière de diffusion du livre et change la donne⁶⁶. Dès le 1^{er} décembre 1733, la bibliothèque est ouverte deux jours par semaine. Il faut s'interroger sur le maintien du prestige social de ces équipements alors que les bibliothèques notables se multiplient dans la ville. En effet, comme le suggère la lecture de *l'Almanach astronomique de la ville de Lyon* de Delaroche qui recense dès 1742 les bibliothèques privées, l'existence des cabinets particuliers, la concurrence des autres bibliothèques, à la fois publiques et privées, mettent en cause la suprématie du collège. En 1744, Delaroche complète cet inventaire par la description des bibliothèques du clergé et des notables⁶⁷. La bibliothèque du collège de la Trinité ne figure plus en tête de liste, elle doit composer avec la bibliothèque de la ville, ainsi qu'avec d'autres bibliothèques privées.
- 34 L'insistance sur le critère de l'ouverture au public met bien en évidence la nouvelle donne culturelle, au milieu du XVIII^e siècle. Entendons le rédacteur de *l'Almanach* présenter la bibliothèque de la ville : « Feu M. Pierre Aubert, avocat et ancien échevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliothèque considérable, en fit donation à MM les PDM et échevins, par acte du 22 may 1731, à la charge qu'elle serait publique après son décès. MM. Du consulat l'ont fait transporter dans l'Hôtel de Flechères près le Palais et l'ont ouverte au Public les Lundis et jeudis non fériés de chaque semaine, depuis 9 heures du matin jusqu'à onze, depuis 3 heures de relevée jusqu'à 5 en hyver, jusqu'à 6 en été ; il y a des tems de fêtes et vacations, où elle est seulement ouverte aux étrangers »⁶⁸.
- 35 Lieu public, cette bibliothèque contraste avec les bibliothèques jésuites où la communication des livres est laissée à la libre appréciation des responsables : « Quoiqu'elle ne soit pas ouverte au public, toutes les personnes de littérature et quelque distinction, sur tout les étrangers, y sont favorablement reçus, et ont communication de tous les livres qu'ils peuvent souhaiter, aussi bien que les Médailles et des Pièces curieuses qui composent le cabinet d'antiques, qui est attenant la bibliothèque »⁶⁹.
- 36 Il en est de même pour celle de la maison Saint-Joseph : « Les Pères jésuites de la maison de S. Joseph, ont aussi une bibliothèque assez nombreuse de livres bien choisis, et dont les personnes curieuses peuvent avoir aisément communication »⁷⁰.
- 37 La présentation de six bibliothèques privées, celles de M. Pianello de la Valette, de M. Dugas, de M. de la Tourette, de M. Gacon, de M. Pestalozzi, médecin, et du cabinet de M. de Servières, place les bibliothèques jésuites au-dessus des autres bibliothèques de communautés ecclésiastiques, mais au même niveau que ces cabinets privés⁷¹. Là encore, le libre accès est l'élément discriminant de cette classification. Voilà comment se conclut la rubrique « autres bibliothèques » : « Quoique toutes ces bibliothèques particulières ne soient pas ouvertes au public, il en peut tirer aisément avantage à son profit, par le libre accès que ceux à qui elles appartiennent se font un plaisir, et même un mérite, d'y donner aux Étrangers de distinction et à toutes les personnes de littérature »⁷².

- 38 Cette présentation des différents espaces de lecture collectifs à Lyon traduit les enjeux qui ont présidé à l'ouverture d'une bibliothèque publique. Ce contexte impose-t-il pour autant un changement dans les modalités d'accès ? L'admission du public, en dehors de visiteurs occasionnels, dépendait du statut de chaque bibliothèque. Certains documents, comme les harangues des recteurs, indiquent que les jésuites n'hésitaient pas à la faire visiter⁷³. D'autres témoignages individuels confirment une perméabilité des milieux savants. Ainsi, le bibliophile Pierre Adamoli se rendit souvent à la bibliothèque du Grand collège, et l'utilisa comme référence dans son propre catalogue domestique. En 1766, il y accompagna le marquis de Migieu. Il entretint avec les PP. Jouve, d'Embrun, et Tolomas des relations fréquentes, faites de secours mutuels et de conversations bibliographiques⁷⁴. Le renforcement de la culture imprimée et des pratiques de lecture à Lyon passe ainsi par un processus qui n'est pas une conquête irrésistible de la Compagnie de Jésus au cœur des villes, mais qui résulte de tâtonnements, d'avancées partielles, et d'une concurrence de plus en plus nette, à partir de 1730, avec les autres équipements culturels.
- 39 L'exemple lyonnais nous rappelle qu'il convient d'être attentif au rôle joué par les collèges dans la multiplication et la hiérarchisation des équipements culturels dans les capitales provinciales au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. À travers leur mise en place différentielle, se lisent les différentes tensions qui traversent la définition de l'action du collège, partagée entre l'interne et l'externe de la communauté, entre le privé et le public ; elles signalent, bien avant l'existence d'une politique culturelle de la ville, l'émergence d'une fonction culturelle de la cité, fondée sur les valeurs d'éducation, de savoir et de sociabilité.

NOTES

1. Une discussion sur ces déplacements historiographiques est proposée par Luce Giard : « Le devoir d'intelligence, ou l'insertion des jésuites dans le monde du savoir », in L. Giard (éd.) : *Les jésuites à la Renaissance. Système éducatif et production du savoir*, Paris, P.U.F., Bibliothèque d'histoire des sciences, 1995, pp. XI-LXXIX et Pierre-Antoine Fabre et Antonella Romano : « Présentation », *Revue de synthèse*, 4^e s. 1999, n° 2-3 ; avril-septembre, t. 120, « Les jésuites dans le monde moderne. Nouvelles approches », pp. 247-260.

2. Dans le cadre français, voir A. Romano : *La Contre-Réforme mathématique. Constitution et diffusion d'une culture mathématique jésuite à la Renaissance (1540-1640)*, Paris, De Boccard, Bibliothèque de l'École Française de Rome, 1999.

3. Il faut préciser que la ville de Lyon compte deux collèges tenus par les jésuites, celui de la Trinité et le petit collège Notre-Dame dont les enseignements ne couvrent que les classes de grammaire et de rhétorique.

4. Pour une analyse plus développée, voir S. Van Damme : *Savoirs, culture écrite et sociabilité urbaine. L'action des enseignants jésuites du collège de la Trinité de Lyon*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de D. Roche, Paris I, 2000.

5. L'expression est de B. Latour : « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », in *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, A. Michel, 1996, pp. 23-46.
6. Sont correspondants attirés de l'Académie des sciences : Antoine Laval, Paul Hoste, Jean de Saint Bonnet, Claude Rabuel.
7. *Histoire et mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1706*, Paris, Jean Boudot, 1707, p. 11, partie « Mémoires », rapporte que Jacques Fulchiron a entrepris des mesures de l'eau de pluie. D'après J.-P. Vittu, le P. Bonfa fait partie par ailleurs des auteurs qui ont signé les dix premiers mémoires et lettres de mathématiques au *Journal des savants* entre 1682 et 1686, *Le Journal des savants et la République des Lettres...*, op. cit., vol. 1, p. 199.
8. *Histoire et mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1706*, Paris, Jean Boudot, 1707, p. 124, voir aussi, *ibid.*, année 1685, pp. 435-436 à propos d'une éclipse de lune ; *ibid.*, en 1704, p. 58 ; *ibid.*, en 1709, p. 9 ; *ibid.*, en 1729, tome 7, pp. 413-430 ; *ibid.*, tome 10, p. 718.
9. Source : *Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire et les mémoires de l'Académie royale des Sciences, t. 1 : 1666-1698*, Paris, Panckouke, 1778.
10. Bibliothèque de l'Observatoire, C 2, 17, 102, « Observations du P. Laval, 1698-1724, elles comprennent 28 cahiers formant une série continue ». Il s'agit de 28 cahiers manuscrits autographes du P. Laval. Sur le P. Laval, voir les travaux de Jean-Marie Homet : *Astronomie et astronomes en Provence : 1680-1725*, Aix-en-Provence, Edisud, 1983 et du même, « La correspondance des astronomes provençaux, 1670-1720 », *Provence historique*, n° 111, 1979.
11. *Histoire et mémoire de l'Académie des Sciences*, op. cit., à Paris par le P. de Fontenay, t. 10, p. 670 ; à Lyon, par le P. Hoste, t. 10, p. 670 ; à Pau, par le P. Richard, tome 10, p. 671 ; à Avignon, par le P. Bonfa, tome 10, p. 671.
12. Sur Cusset, voir l'article de Guy Picolet : « À la recherche des matériaux d'une biographie : l'exemple de l'astronome Cusset », in *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, sous la direction d'Eric Brian et de Christiane Demeulenaere-Douyère, Paris, 1996, pp. 263-283.
13. Arch. dép. du Rhône D 261, pièce 6, « Inventaire des instruments et effets qui se sont trouvés dans l'observatoire du collège de la Trinité de Lyon », 7 janvier 1764 ; ce document comprend 11 articles.
14. Sur les expériences sur le vide en France, voir Simone Mazaauric : *La question du vide en France au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1999.
15. Pour un cadre d'analyse plus général, on lira Marcel Chaboud : « Les sciences et leur enseignement à Lyon avant la Révolution », in *Education et pédagogie à Lyon de l'Antiquité jusqu'à nos jours*, sous la direction de Guy Avanzini, Lyon, Centre lyonnais d'études et de recherches en sciences de l'éducation, 1993, pp. 111-128, sur l'observatoire et ses instruments, p. 120, et surtout, Pierre de Vregille : *L'observatoire de la Trinité de Lyon, 1565-1794*, Bruxelles, Polleunis, 1906, 21 p.
16. Arch. dép. du Rhône D 260, pièce 3, fol. 85.
17. Arch. dép. du Rhône D 18, 16 feuillets, pièce 1 : « Dépenses faites pour la construction de l'observatoire depuis le mois de mars 1702 jusqu'en novembre 1703 » ; pièce 2 : « Résumé analogue dudit compte au premier juin 1703 » ; de la pièce 3 à 10, ce sont des quittances de différents artisans : tailleurs de pierre, serrurier, architecte, charpentier ; pièce 11 : « Livre du bâtiment de l'observatoire 1702-1703 ».
18. Sur le *museum* de Kircher, on renvoie aux différents travaux de Paula Findlen : « Scientific Spectacle » in *Baroque Rome : Athanasius Kircher and the Roman College Museum, Roma moderna e contemporanea*, vol. 3, 1995/3, pp. 625-666, et *id.* : « The Economy of Scientific exchange in Early Modern Italy », in *Patronage and Institutions. Science, Technology, and Medicine at the European Court, 1500-1750*, ed. B. T. Moran, Rochester, The Boydell Press, 1991, pp. 5-24, *id.* : *Possessing Nature. Museums, Collecting, and Scientific Culture in Early Modern Italy*, Berkeley, University of California Press, 1996, 449 p.

19. J. Fletcher : « Athanasius Kircher and the Distribution of His Books », *The Library*, ser. 5, XXIII, 1968, pp. 108-117.
20. Voir Jean Guillemain : « Succès et déclin de la « Science des médailles » à Lyon à la fin du XVII^e siècle », in *Jacob Spon, un humaniste lyonnais du XVII^e siècle*, textes réunis par R. Etienne et J. C. Mossière, Paris, De Boccard, 1993, pp. 121-128 ; sur La Chaise, p. 122, et la notice de Léopold Niepce : « Le cabinet des antiques. Les médailliers de l'ancien collège de la Trinité et de l'hôtel de la ville de Lyon », *Revue Lyonnaise*, 1881, II.
21. Ménestrier : *Eloge historique de la ville de Lyon*, Lyon, 1669, p. 52.
22. Lors de l'incendie du collège en 1644, un procès verbal signale la perte de « plusieurs instruments rares de mathématiques et de physique » conservés dans les chambres des régents et des étudiants, Arch. dép. du Rhône D VIII, 20, « Procès-verbal de l'incendie dressé le 16 mars 1644 ».
23. Lettre de Dugas du 9 décembre 1723, in *Correspondance de Monsieur de Saint-Fonds et du président Dugas*, publiée et annotée par W. Poidebard, Lyon, 1900, p. 259.
24. Voir Gérard Bruyère : « Lyon romain retrouvé », in *Jacob Spon, un humaniste lyonnais du XVII^e siècle*, op. cit., p. 116.
25. Par exemple, les jésuites remercient les fondateurs « à qui nous devons les magnifiques fondemens de notre Académie », dans *Lyon rebâti ou le destin forcé. Tragédie représentée par les rhétoriciens du collège de la Très-sainte Trinité, le 5 juin 1667*, Lyon, Jacques Canier, 1667, épître à MM. Les Prévôts des marchands, non paginé. *Idem* en 1684, in *La toison d'or recouvrée. Ballet dansé au collège de la Sainte Trinité, le 28 mai 1684*, Lyon, A. Molin, 1684, p. 10.
26. C. Montdésert : « Jésuites à l'académie », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon* (Lyon), série 3, t. 41, 1987, pp. 27-34, citation p. 33.
27. *L'Assemblée des Sçavans et les présens des Muses pour les noces de Charles-Emmanuel II et de Marie-Louise Baptiste de Savoye*, Lyon, veuve G. Barbier, 1665.
28. Il faut noter une extension de l'usage de la métaphore du temple qui est employée aussi pour désigner l'Hôtel-de-ville. Au temple de la Sagesse est ainsi opposé le temple de l'Honneur chez le P. Ménestrier, in *Eloge historique de la ville de Lyon*, Lyon, B. Coral, 1669, épître. Plus tard, une polémique éclatera au sujet de cette métaphore, voir *Lettre à Lr*** Sur la description du Feu d'artifice de l'Hostel de Ville sous le titre du Temple de l'Honneur*, Paris, J.M. de La Caille, 1689 (BNF : Lb37 3949).
29. A. Romano : *La Contre-Réforme mathématique...*, op. cit., pp. 492-498.
30. *Œuvres complètes de Christian Huygens publiées par la société hollandaise des sciences*, La Haye, Nijhoff, 1888-1950, tome 22, pp. 527-529.
31. Pour une analyse d'ensemble de la pratique du voyage à Lyon, voir Gilbert Gardes : *Le voyage à Lyon*, Lyon, Horvath, 1993. Sur les guides imprimés, voir G. Chabaud : « Les guides de Paris : une littérature de l'accueil ? », in *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècles)*, sous la direction de Daniel Roche, Paris, Fayard, 2000.
32. Pour la constitution du corpus, voir la bibliographie publiée par l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Lyon II : « Le rôle de Lyon dans les échanges artistiques. Bibliographie critique des sources imprimées de l'histoire de l'art à Lyon (1500-1815) », *Cahiers de l'Institut d'histoire de l'art*, n° 1, 1974.
33. Ainsi, par exemple, Fontenay Marveil : *Voyage fait en Italie par monsieur le marquis de Fontenay Marveil, ambassadeur du Roy près de sa Sancteté en l'année 1641*, Paris, Louis Boulanger, 1643, pp. 14-19 ; ou Volager : *Journal d'un voyage de France et d'Italie fait par un gentilhomme françois, commencé le 14e septembre 1660 et achevé le 31e may 1661*, Paris, Michel Vaugon, 1657, pp. 35-48, ne mentionnent pas le collège dans leurs descriptions de Lyon.
34. *Revue du Lyonnais*, t. 1, 1835, « Passage du P. Sirmond à Lyon », pp. 240-241, extrait de l'*Iter burgundicum* de Mabillon, t. 2, p. 26, 21 mai 1682.
35. H. de Rouvière : *Voyage du tour de la France*, Paris, Étienne Gavreau, 1713, pp. 186-204.

36. « Le grand collège des jésuites est un des plus beaux qu'ils ayent en France. La cour est toujours ornée de sçavantes peintures, d'emblèmes et de plusieurs sortes de quadrans ingénieux ; dont les mystères sont expliqués dans un petit livre intitulé, le temple de la Sagesse. », in J. Spon : *Recherches sur les antiquités et les curiosités de la ville de Lyon avec un mémoire des Principaux Antiquaires et curieux de l'Europe*, Lyon, Jacques Faetan, 1673, p. 146.
37. L'archétype pour le XVII^e siècle en est représenté par l'ouvrage de Samuel Chapuzeau : *Lyon dans son lustre. Discours divisé en deux parties, la première embrasse les éloges de la ville et de ses habitants. La deuxième met au jour l'état présent du corps ecclésiastique, du politique et du militaire : suivi des noms et qualitez de tous ceux qui les gouvernent et de plusieurs autres singularités*, Lyon, S. Jasserme, 1656.
38. H. de Rouvière : *Voyage du tour de la France*, op. cit., pp. 206-208.
39. Pour un panorama général, voir D. Julia : « Lectures et Contre-Réforme », in *Histoire de la lecture dans le monde occidental...*, op. cit., pp. 279-315.
40. M. de Certeau : « Le dix-septième français », in *Les jésuites. Spiritualité et activités. Jalons pour une histoire*, Paris, Beauchesne, 1974, pp. 88-97.
41. *Musei sive bibliothecae tam privatae quam publicae, extractio, instructio, cura, usus*, Paris, Jacques Prost, 1635.
42. *Systema bibliothecae collegii parisiensis S.J.*, Paris, Garnier, 1678.
43. Il s'agit des PP. Fichet, Fabri, Ménestrier et Croiset par ordre chronologique. A. Fichet : *Arcana studiorum omnium methodus et bibliotheca universalis*, Lyon, 1649 ; C.F. Ménestrier : *Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des arts, ouverte pour les personnes qui aiment les lettres*, Trévoux, Étienne Gavreau, 1704, 2 vol. ; J. Croiset : *Heures et Réglements pour messieurs les pensionnaires des pères jésuites contenant tous les exercices ordinaires du Chrétien avec divers exercices de piété*, Lyon, Frères Bruyset, 1739, (1^{re} éd. 1711).
44. Ce chiffre est donné par Léonard Michon, un contemporain, d'après Louis Trenard : « Commerce et culture. Le livre au XVIII^e siècle », *Album du crocodile*, Lyon, juillet-août 1953, p. 26.
45. BML, Ms. PA 79, « Mémoire instructif sur la bibliothèque du collège de la Trinité par Pierre Adamoli », pièce 19, f^o 6,
46. A. Tuilier : « Les origines du collège Louis-le-Grand et de ses bibliothèques », op. cit., p. 43, note 31.
47. Arch. mun. Lyon, GG 154 « Collège de la Trinité », « Mémoire des livres qui ont esté acheptez pour la bibliothèque du collège de la Trinité depuis 1682 inclusivement », 12 feuillets mss. ; et aussi « Notes des sommes que ces messieurs les prévôts des marchands et échevins ont payés des deniers de la ville, depuis 1670 jusqu'à 1692... », 2 feuillets mss, voir plus haut chapitre II.
48. BML, Fonds Général, Ms. 1459 (1380), « Catalogue de la Bibliothèque du Grand collège de Lyon » ; BML, Fonds général, Ms. 1460-1461, « Catalogus librorum bibliothecae publicae Lugdunensis qui in collegio SS. Trinitatis... », inventaire de Benoît Dupain, 1767 ; BML, Fonds général, Ms. 1463, « Mémoire instructif pour les juges de la sénéchausée de Lyon qui ont apposé le scellé sur la bibliothèque du collège de la Trinité, après l'expulsion des jésuites ».
49. L. Desgraves : « La bibliothèque du collège des jésuites à la Flèche », *Revue française d'histoire du livre*, 56, 1987, pp. 187-199.
50. BML, Fonds général, Ms. 1459, « Catalogue de la bibliothèque du Grand Collège de Lyon ».
51. Le catalogue signale les *Délices de l'esprit* ; les *Œuvres poétiques* ; *Le Clovis* ; *Ariane*.
52. On trouve : la *Geometria* en latin et en français ; les *Epistolia* ; les *Principia Philosophica* ; les *Méditations* ; *De la méthode et de la Dioptrique* (1668), *De homine*, *De Passionibus*, Elzevier, 1650 ; *Les lettres en français* (1667), *Les Principes en français*, *Les méditations*, *De l'Homme* (1677), *Sa vie* par Baillet (1691).
53. BML, Fonds Général, Ms. 1459, fol. 11v-12.
54. Pour une approche générale, voir P. Mech : « Les bibliothèques de la Compagnie de Jésus », in *Histoire des bibliothèques de France*, volume II dirigé par C. Jolly, Paris, 1986, pp. 57-62.

55. Sur les congrégations mariales, on renvoie à E. Villaret : *Les congrégations mariales*. t. I, *Des origines à la suppression de la Compagnie de Jésus (1540-1773)*, Paris, Beauchesne, 1947, et surtout à L. Châtellier : *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987 ; pour le cadre lyonnais, A.-M. Gutton : *Confréries et dévotion sous l'Ancien Régime. Lyonnais, Forez, Beaujolais*, Lyon, Lugd, 1993, pp. 70-71.
56. Parmi les sources imprimées, signalons S. Chappuzeaux : *Lyon dans son lustre*, Lyon, 1656, pp. 77-78 ; *Règles, prières et indulgences des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les collèges de la Compagnie de Jésus*, Lyon, 1715 ; *Heures à l'usage des Messieurs de la Congrégation du Sacré Mariage de la sainte Vierge avec Saint Joseph*, Lyon, A. Molin, 1716 (exemplaire conservé aux Arch. dép. Rhône fonds Galle, F 114) ; E. Bernou : *Règles, prières, offices, pratiques, instructions et cantiques spirituels à l'usage des Congrégations d'Artisans établies dans les maisons de la Compagnie de Jésus*, Avignon, Gaude, 1737.
57. Arch. dép. du Rhône D 21, pièces de 1 à 8.
58. On possède sur cette congrégation une série d'actes notariés depuis 1638 qui permettent de retracer l'histoire matérielle de cette assemblée, BML, Fonds général, Ms. 2413.
59. Arch. dép. du Rhône D 21, pièce 8, fol. 6-7 r°.
60. Voir J. Godart : *Le jansénisme à Lyon. Benoît Fourgon (1687-1773)*, Paris, 1934.
61. Il serait souhaitable de comparer cette bibliothèque avec celle d'autres congrégations dans d'autres villes. L'étude de la Grande congrégation de Molsheim en Alsace a été faite par L. Châtellier : *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans le cadre du diocèse de Strasbourg, 1650-1770*, Paris, Ophrys, 1981, pp. 164-165 et 390-392, et *id.* : « La congrégation académique de Molsheim et la société alsacienne à la fin du XVIII^e siècle », *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et de ses environs*, Annuaire 1980, pp. 89-97, et une liste des étrennes a été éditée par L. Schlaefli : « Les publications de la Grande Congrégation Académique de Molsheim », *Marian Library studies*, 7, 1975, pp. 303-324. Voir aussi : *Le livre religieux et ses pratiques. Etudes sur l'histoire du livre religieux en Allemagne et en France à l'époque contemporaine*, sous la direction de Hand Erich Bödeker, Gérald Chaix, Patrice Veit, Göttingen, Vandenhoeck-Ruprecht, 1991.
62. Voir Joseph Guibert : *La spiritualité de la Compagnie de Jésus*, Paris, 1943.
63. A. Boissieu : *Le chrétien prédestiné par la dévotion de Marie, Mère de Dieu divisé en trois parties*, Lyon, Antoine et Horace Molin, 1686, (BNF : D 26279).
64. *Ibid.*, p. 860.
65. *Ibid.*, p. 853.
66. Sur l'histoire de la constitution de la bibliothèque publique de Lyon, voir BML, Fonds général, Ms. 1701, J.-B. Monfalcon : « Étude sur la bibliothèque de la ville de Lyon, depuis les origines jusqu'à nos jours », Lyon, 1874 ; R. Chartier et D. Roche : « Les pratiques urbaines de l'imprimé », in *Histoire de l'Édition française...*, *op. cit.*, t. II, p. 537, et plus récemment, C. Marty : *Les bibliothèques publiques de la ville de Lyon...*, *op. cit.*
67. Pour une présentation générale de cette publication, Claude-Frédéric Casiot : *L'Almanach de la ville de Lyon au XVIII^e siècle : 1711-1791*, mémoire de l'École nationale supérieure des bibliothécaires, Villeurbanne, 1983.
68. *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon, rédigé et mis en meilleur ordre pour l'année de grâce 1742*, Lyon, Aymé Delaroche, 1743, p. 179 (BNF : 8-Lc31-244).
69. *Ibid.*
70. *Ibid.*, p. 180.
71. Cette liste sera de plus en plus importante, en 1760, on ne compte pas moins de onze bibliothèques dont celles du concert ou de l'Académie. A noter que seule la bibliothèque des augustins figure au titre des bibliothèques ecclésiastiques en dehors de celles des jésuites.
72. *Ibid.*, p. 182.
73. Arch. mun. Lyon, GG 154, « Collège de la Trinité », « Compliment du recteur du Grand collège à Messieurs du Consulat, prononcé le jour de la Trinité, 1703 ».

74. Dans son Mémoire sur la bibliothèque, Adamoli fait état de « liaisons assidues » avec le P. Tolomas, « pendant quatre ou cinq ans », cité par Y. Sordet : *L'amour des livres. Pierre Adamoli (1707-1769) et ses collections*, Paris, École des Chartes, 2001.

RÉSUMÉS

Cet article tente de souligner le rôle joué par les collèges jésuites dans la structuration des espaces culturels des élites urbaines dans les capitales provinciales. Autour du collège de la Trinité de Lyon, une analyse des équipements culturels est menée sur trois fronts. Une première approche conduit d'abord à s'intéresser aux pratiques savantes (observatoire, collections), La concentration des instruments, des livres, des hommes permet à la Compagnie de Jésus de constituer de véritables pôles savants. Par le biais de la communication orale et écrite, les jésuites vont plus loin et font du collège un espace public de représentation des savoirs. Dans un troisième temps, on s'est intéressé à la politique de la lecture dans la ville et à la mise en place d'un réseau de bibliothèques de collège.

The article is an attempt to show how instrumental Jesuit colleges were in offering the urban elite a proper cultural environment. An analysis of the cultural facilities conducted in the Trinité college of Lyon is looked at from three different angles. The first approach embraces scholarly practices including observatories and collections. The grouping together of instruments, books and people allowed the Society of Jesus to set up genuine centres of learning. Through oral and written communication, the Jesuits went as far as turning colleges into public centres of knowledge. The third part covers the reading policy in the city and the creation of a network of school libraries.

Der Beitrag versucht der Rolle der Jesuitenschulen auf die Entwicklung der kulturellen Handlungsebenen der städtischen Eliten in den französischen Provinzstädten nachzugehen. Am Beispiel der Schule zur Heiligen Dreifaltigkeit in Lyon versucht er sich der Fragestellung auf dreierlei Weise zu nähern : am Anfang steht eine Untersuchung der praktischen Aspekte von Bildungsvermittlung (Sternwarte, Sammlungen) ; hier gelang es der Societas Jesu durch Zusammenziehung von Instrumenten, Büchern und Personal regelrechte Wissenspole aufzubauen. Die Jesuiten gingen aber noch weiter und machten durch mündliche und schriftliche Weitergabe von Wissen aus ihrer Schule einen Ort des öffentlichen Wissensaustauschs. In einem dritten Abschnitt widmet sich der Beitrag schließlich der Einrichtung eines Netzes von Bibliotheken innerhalb der Stadt und der Förderung der Lesebereitschaft.

INDEX

Index géographique : France, Lyon

Index chronologique : XVIIe siècle, XVIIIe siècle

Mots-clés : collège d'humanités, congrégation enseignante, culture urbaine, Jésuites, sociabilité urbaine

AUTEUR

STÉPHANE VAN DAMME

CNRS-Centre Alexandre-Koyré